



Entreprise - Le groupe Lhotellier reconduit dans l'exploitation de la carrière du Crotoy



Filiale du groupe Lhotellier spécialisée dans l'exploitation de granulats, le recyclage et la production de matériaux de construction, Samog a organisé la 1^{ère} réunion du comité de suivi de l'exploitation et du réaménagement de la carrière du Crotoy.

Ce comité de suivi, dirigé par une équipe soucieuse de son environnement, tant par les méthodes d'exploitation utilisées que par l'intégration du personnel dans le tissu local, a pour objet d'informer les acteurs locaux sur l'avancée de l'exploitation et d'échanger sur les conditions de remise en état du site. Le projet de réaménagement répond aux valeurs de l'entreprise : intégré dans son environnement local, il contribue aux besoins du territoire notamment écologique et touristique. Depuis 1994, l'entreprise exploite le gisement de sables et galets du Crotoy avec une démarche continue d'optimisation de l'exploitation de cette ressource de qualité : des galets de grande pureté et un gisement composé de plus de 98% de silice. Le nouvel arrêté préfectoral du 6 novembre 2018 de renouvellement et d'extension de la carrière permet, pour une durée de 25 ans, de pérenniser l'activité d'exploitation du site. L'entreprise entend finaliser l'exploitation du gisement sur l'extrémité sud, avec une extension du site sur environ 10 hectares. Progressivement et au fil du réaménagement prévu, les terrains seront libérés.

Comité de suivi

www.chantiersdefrance.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Dans le cadre de l'exploitation de la carrière, la société a souhaité intégrer les acteurs locaux dans ces travaux via la création de ce comité de suivi qui a pour but d'échanger sur l'avancée de l'exploitation et de partager les conseils techniques sur les modalités de réaménagement prévues. Regroupant l'ensemble des parties prenantes (Mairie du Crotoy, syndicat mixte de Baie de Somme 3 Vallées, association environnementale Picardie Nature, Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement Hauts-de-France), il s'est réuni pour la première fois ce 17 mai.

J-N.O

Photo : Le nouveau projet de réaménagement intègre la possibilité de remblayer les zones d'extraction par les sédiments du bassin de chasses et par des matériaux inertes externes tout en créant des espaces à forts potentiels de développements écologiques et touristiques.